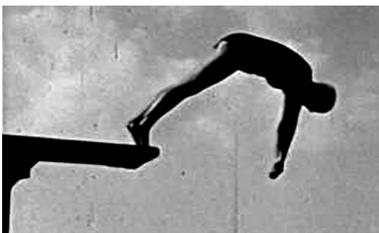


<https://ricochets.cc/Projet-de-Centre-aquatique-Crest-CCCPS-a-qui-profite-le-crime.html>



# Projet de Centre aquatique Crest-CCCPS : à qui profite le crime ?

- Les Articles -



Publication date: mercredi 10 mai 2017

---

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

---

Il est à présent de notoriété publique que le projet de centre aquatique imposé par quelques élus (notamment ceux de la majorité municipale de Crest) est manifestement trop gros et trop coûteux à construire, et surtout que son déficit annuel de fonctionnement sera trop important (supérieur à 500.000 Euros/an, aux frais des contribuables).



D'après les analyses du collectif PLOUF et d'autres, le bassin de clientèle du projet de centre aquatique imposé par quelques élus de la 3CPS a été largement (et volontairement ?) surévalué (par le cabinet « d'étude » Espélia agissant à la botte des élus porteurs du projet), en écartant volontairement la logique et le bon sens (notamment le fait qu'il y a et aura d'autres piscines et centres aquatiques proche de Crest).

On remarque aussi qu'à [Aubenas](#), avec un bassin de clientèle plus grand qu'ici, ils ont fait un centre aquatique plus petit (et moins cher bien sûr), en disant même qu'ils auraient pu faire encore plus petit !

On peut observer aussi curieusement, pour le concours d'architecte, « l'élimination d'office, des candidats proposant DES CENTRES AQUATIQUES MOINS CHERS (montant inférieur à 6 Million d' Euros) ». ([voir Post du collectif Plouf](#))

## Quelques élus utilisent donc la 3CPS et ses finances pour un projet inadapté, pourquoi ?

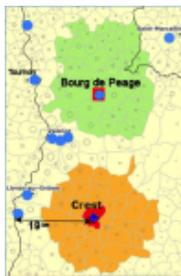


Le cabinet d'étude Espélia (payé par la 3CPS) qui tente de justifier par de gros tours de passe passe un centre surdimensionné n'est a priori pas incompetent, ça voudrait donc peut-être dire que **ce cabinet aurait pondu volontairement des chiffres (biaisés donc) sur mesure pour coller au projet décidé préalablement** par ces élus et leurs complices ?

Il faut savoir que c'est la 3CPS qui paye ce cabinet, **un exécutant peut-il vraiment fournir des études objectives et complètes au client dont il dépend ?**

On a pu voir, avec les cas des projets de l'aéroport de Notre Dame les Landes et du Center Parcs de Roybon (et bien d'autres) que les études préalables sont souvent bâclées et ajustées en fonction de la demande du client..., et pas de la réalité du terrain.

Ces élus, même si certains étaient éventuellement ignorants ou naïfs au départ, sont à présent dûment informés (par PLOUF et d'autres) de la réalité et des chiffres, et pourtant, ces élus s'entêtent.



On peut donc se demander **pourquoi cet entêtement à vouloir imposer, en dépit du bon sens économique, un projet aberrant ?**

S'agirait-il d'une ordinaire folie des grandeurs (il paraît que le baron Mariton compte sur ce projet pour fasciner les foules et assurer sa réélection en 2020), ou certains de ces élus auraient des intérêts directs ou indirects dans cette affaire ?

Merci de nous communiquer toute information susceptible d'éclairer ce (demi) mystère, car pour l'instant nous sommes dans les hypothèses et les déductions.

En 2016, le projet est retardé suite à des procédures de concours d'architecte mal faites et bâclées...! ...qui vont devoir être refaites, **aux frais du contribuable**.

En 2017, [il est encore retardé à cause \(grâce ?\) de la SNCF](#) qui ne veut pas raquer pour les travaux de mise en conformité de la protection contre les inondations.

La lecture de l'article complet permet de confirmer le goût pour l'opacité et la non-démocratie de la plupart des élus du « clan » Maritonien (avec en tête Mrs Fraud, Magnon et Point).

De retard en retard, il sera, espérons-le, annulé en l'état. Tout comme le barrage de Sivens (après un mort !), le Center Parcs de Roybon ou l'aéroport de Notre Dame des Landes.

**Mais en attendant, que de temps et d'énergie perdues à cause de ce système non-démocratique qui permet et encourage tout ça, et à cause des trop nombreux élus qui en profitent à outrance...**

## Du nouveau en ce début de mai 2017

des infos nous parviennent de nos correspondants :

extrait : "*Au vu de la réflexion de la Ville de Crest sur le terrain du futur centre aquatique, et à la demande de Monsieur le Sous-Préfet de Die, un Conseil Communautaire se tiendra le jeudi 18 mai à 19h dans la salle Max Tabardel à Crest.*"

► [Voir les nouveaux dossiers et le plan cadastral du nouvel emplacement](#)

D'après le journal le Crestois, vu les retards prévus à cause de la SNCF (pour des travaux touchant les voies), **la 3CPS est obligée de trouver un autre terrain**, ce sera dans le même secteur.

La 3CPS veut relancer jeudi 18 mai le concours d'architectes.

## Voici la liste de ces élus entêtés qui veulent un projet ruineux

Hervé MARITON, Maire Crest  
Jean-Pierre POINT, 1er adjoint Crest  
Béatrice REY, adjointe Crest  
Caryl FRAUD, adjoint Crest  
Jean Marc MATTRAS, adjoint Crest  
Yvan LOMBARD, adjoint Crest  
Céline GEORGEON, adjointe Crest  
Danielle BORDERES, conseil Crest  
Gisèle CELLIER, conseil Crest  
Anne Marie CHIROUZE, conseil Crest  
Audrey CORNEILLE, conseil Crest  
Serge INCHELIN, conseil Crest  
Loïc REYMOND, conseil Crest  
Valérie ROCHE, conseil Crest  
Laurent BOEHM, conseil Crest  
Susanne TEN VELDE, conseil Crest  
Gilles Magnon, maire Piegros La Clastre  
Joël MANDARON, adjoint Piegros la Clastre  
Marie-Christine DARFEUILLE, maire ESPENEL  
Franck MONGE, maire Vercheny  
Marcel BONNARD, maire Rimon-et-Savel  
Thierry JAVELAS, maire Saint-Sauveur-en-Diois  
Jean Christophe AUBERT, maire Aurel  
Frédéric TEYSSOT, maire Chastel-Arnaud  
Jean-Louis BAUDOIN, maire ST-BENOIT-en-Diois

## Projet de Centre aquatique Crest-CCCPs : à qui profite le crime ?

---

N'hésitez pas à leur demander pourquoi ils s'entêtent encore malgré tous les exemples et chiffres qui montrent abondamment l'aberration coûteuse (pour les contribuables) de leur projet.

Pourquoi les quelques élus non-démocrates porteurs acharnés de ce projet non-démocratique veulent à tout prix imposer un projet trop cher et surdimensionné ?!

**Voici quelques questions que vous pourriez leur poser pour tenter d'y voir plus clair :**

- s'agit-il d'incompétence crasse (de leur part ou de celle de Espélia ?) ?
  - ou de folie des grandeurs doublée ou pas d'intérêts électoraux ?
  - Est-ce que les entreprises qui construiraient le centre aquatique fourniraient à certains élus des retours d'ascenseurs : rétro-commissions en espèces, financements de campagnes électorales, ristournes sur d'autres travaux, appuis... ?
  - Le baron Mariton s'assurerait-il du soutien de certains maires par le biais de l'utilisation conditionnelle de d'argent public (via la réserve parlementaire ou la 3CPS qu'il contrôle) ?
- Pour le plaisir, revoyez notre petite vidéo à caractère humoristique « le centre aquatique de quelques élus » :

Lecture

[3CPS Drôme Crest, projet centre aquatique de quelques élus](#) par Les Potins de la Vallée

<https://www.youtube.com/watch?v=3MbZDE7H-cA>

## Mêmes aberrations à Clérieux, Tain, Romans....

En août 2016, un correspondant local a discuté avec une mère de famille de Clérieux, qui se plaignait de la suppression de la piscine municipale du coin, et du coût trop élevé des centres aquatiques de Tain et Romans... Ce qui empêchait d'aller à la piscine trop souvent, les enfants restant alors devant la TV.

**On voit bien qu'un même modèle aberrant est à l'oeuvre partout, qui ne répond pas aux besoins réels des habitants, notamment les plus pauvres, mais qui répond aux appétits des politiciens et de leurs copains entrepreneurs, qui tous se gavent avec nos impôts.**

Le modèle est aberrant, mais peut-être encore payant en terme électoral ? Plus pour longtemps ?

PS:

*En complément et sources :*

- [Contactez Plouf](#) pour participer à leurs actions, vous informer, les rejoindre
- [Page Facebook de Plouf](#)
- [Plouf : un projet lourd qui nous interroge](#)
- [Plouf : alternatives au « projet » porté par la municipalité de Crest](#)
- ce clip bien foutu : [Racailles](#)